



Offre d'emploi

Agriculture et pastoralisme - remplacement

Date de publication de l'offre : 17 juillet 2026

Identification du poste

Type d'emploi : Temporaire

Durée : durée minimum 4 mois et fonction de la durée d'indisponibilité de l'agent concerné

Statut : CDD - remplacement

Temps de travail : 0,5 ETP

1. CONTEXTE

Créé depuis début 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales est composé de 105 communes réparties sur la Drôme et les Hautes-Alpes (1 818 km²) et de 7 villes-portes : Dieulefit, Grignan, Montélimar, Sisteron, Valréas, Vaison-la-Romaine et Veynes. Territoire rural de confins et d'interface climatique, il est peu peuplé (environ 35 000 habitants). Le siège administratif du Parc est basé à Sahune, dans la Drôme.

Le temps de travail dédié à la mission agriculture et pastoralisme a été resserré provisoirement sur un mi-temps. Il s'est concentré sur l'élaboration de la candidature du PPT 2026-2031 et sur le suivi des PAEC (26 et 05). Un certain nombre de missions a besoin d'être mis en œuvre pendant une période de 4 mois, éventuellement renouvelables, dans l'attente d'un retour à plein temps de la chargée de mission agriculture et pastoralisme.

2. RESPONSABILITES

Sous la responsabilité de la directrice, le/la chargé.e de mission « agriculture et pastoralisme », en remplacement, sera responsable de :

- * Dresser le bilan de la convention avec les chambres d'agriculture 26 et 05 : il s'agira d'animer des temps d'échanges internes au Syndicat mixte du Parc, des réunions techniques avec les chambres d'agriculture et d'élaborer un livrable de synthèse. Il conviendra d'organiser le comité d'orientation stratégique de la convention avec les élus référent.e.s (20 jours) ;
- * De contribuer à l'établissement d'un bilan de la connaissance du SM du Parc en matière agricole et de contribuer à l'animation des résidences d'acteurs organisées en juin – juillet dans le cadre de la révision de la charte (15 jours) ;
- * Projets agro-environnementaux et climatiques : réaliser des visites de suivi notamment sur le PAEC 05 et assurer la gestion administrative des avenants (15 jours).

Sous la responsabilité de la directrice, le/la chargé.e de mission « agriculture et pastoralisme » remplaçant.e, apporte son appui à la chargée de mission agriculture et pastoralisme dans la mise en œuvre de la / des orientations suivantes de la charte :

- * I.2. « Préserver les patrimoines agricoles et forestiers emblématiques » et notamment ses mesures I.2.1 « Expérimenter et innover pour conserver la lavande et les autres marqueurs territoriaux d'un paysage de senteurs et de saveurs » et I.2.2 « Favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité » : il/elle y

Une autre vie s'invente ici

59 PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LA DRÔME

Hautes-Alpes
le département

Parc naturel régional des baronnies provençales • 575 route de Nyons • 26510 • SAHUNE • smbp@baronnies-provencales.fr • www.baronnies-provencales.fr

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme, Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

contribue notamment en pilotant le plan pastoral de territoire d'une part et la coordination de l'animation des Mesures-agro-environnementales et climatiques (MAEC) d'autre part ;

- * I.3 « Préserver et partager durablement la ressource en eau », à laquelle il/elle œuvre sous l'angle de la relation eau et agriculture ;
- * Il/elle contribue également à la mise en œuvre de certaines mesures de l'orientation III.4 « Faire reconnaître le Parc comme fédérateur des politiques territoriales » et notamment sa mesure III.4.1 « Garantir la cohérence des politiques territoriales ».

De manière transversale, il incombe à la / au chargé.e de mission remplaçant.e de :

- ◆ Formuler des propositions auprès de la direction et des élus (présidents de COPIL et Vice-Président) et mettre en œuvre les décisions politiques correspondantes ;
- ◆ Assurer, avec l'appui des membres de l'équipe concernés, le suivi administratif et financier des projets mis en œuvre dans le cadre des orientations I.1 et I.3 ;
- ◆ Être en charge du reporting et de l'évaluation (via l'outil EVA notamment) de son activité auprès de la direction. Il/Elle participe à ce titre à l'intégration des données issues des projets qu'il / elle anime dans le SIT et dans l'observatoire des territoires ;
- ◆ Mettre en œuvre, en lien avec la responsable communication du Parc, les éléments de communication liés à ses missions ;
- ◆ Travailler en collaboration privilégiée avec les chargés de mission et de projets ayant un lien avec les enjeux agricole et pastoraux et notamment :
 - * La chargée de mission agriculture et pastoralisme qui pilote le PPT et les Programmes Agro-environnementaux et Climatiques (PAEC) ;
 - * La chargée de projet Alimentation ;
 - * La chargée de mission développement territorial ;
- ◆ Contribuer à l'organisation des commissions thématiques en lien avec ses missions.

Il/Elle travaille plus globalement avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat mixte du Parc pour contribuer à la mise en œuvre cohérente de la charte.

Il/Elle apporte sa contribution à l'animation des instances, groupes de travail et réseaux thématiques d'acteurs relevant des projets qu'il / elle pilote et coordonne.

3. COMPETENCES

Connaissances et savoir-faire :

- ◆ Connaissance et expérience dans le domaine de l'agriculture et du pastoralisme ;
- ◆ Maîtrise de la méthodologie de la conduite de projets territoriaux complexes (gestion de budget, pilotage de calendrier, maîtrise de l'animation d'échanges collectifs et pluridisciplinaires, évaluation...) et appétence pour la conduite de l'innovation ;
- ◆ Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales (instances de décision, relation aux élu.e.s, commande publique et finances publiques principalement).

Savoir-être :

- ◆ Rigueur (suivi administratif et financier et évaluation) ;
- ◆ Esprit de synthèse ;
- ◆ Capacité d'écoute ;
- ◆ Capacité d'autonomie ;
- ◆ Diplomatie ;
- ◆ Agilité et capacité d'adaptation ;
- ◆ Aptitude et appétence au travail en équipe.

4. CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Lieux :

Poste basé à Sahune mais des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble des Baronnies provençales.

Relations fonctionnelles

Sous l'autorité de la direction, le /la chargé.e de mission, en remplacement, sera en lien, dans le cadre des responsabilités qui lui sont confiées avec des élu.e.s de référence, à savoir :

- ◆ Les Elu.e.s référent.e.s des thématiques agricoles et pastorales ;
- ◆ Les élu.e.s locaux concernés par des projets spécifiques;

Modalités d'organisation du temps de travail et contraintes

Poste à mi-temps, contrat de remplacement de 4 mois, télétravail jusqu'à 2 jours / semaine à partir du deuxième mois. La Direction s'autorise à solliciter ponctuellement un retour sur site ou en déplacement selon les besoins du service.

Moyens mis à disposition et avantages sociaux

- ◆ Moyens mis à disposition : équipements informatiques au siège du Parc et en télétravail, accès au pool de véhicules de services, remboursement des frais de déplacements et de mission sur la base du barème de la fonction publique territoriale

5. CANDIDATURE

A adresser par courrier ou par mail à :

Madame la Présidente

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

575, route de Nyons

26510 SAHUNE

smbp@baronnies-provencales.fr

Date limite de réception des candidatures (CV + lettre de motivation) : 7 août 2026

Une première sélection des candidatures sera opérée sur dossier.

Examen des candidatures puis entretien par un jury dans les semaines suivantes.